

Compte rendu réunion 10 juillet 2008 18h30 Mairie de Saint-Lys

Présents :

Mairie : Mme Lassalle, Mme Louit
La Communauté d'agglomération du Muretain : M.Labatut
Parents élèves élémentaires : Mme Fournier, M. Tarrat, M.Badet, M.Dieudonné
Parents élèves maternelles : Mme Vidal, M.Sicard

Avancement des travaux école du moulin de la jalousie

La livraison des travaux est prévue fin août, avec aussi un déménagement des matériels.

Fonctionnement du CLSH

M.Labatut nous informe que sur la ville de Muret les CLSH fonctionnant depuis plusieurs années enregistrent une fréquentation de 10% des enfants scolarisés, avec un rapport de 60/40 % élémentaire/maternelle.

Sur la base de ce calcul, avec 1000 élèves scolarisés à Saint Lys (chiffres approximatifs) :

Gazailla	200 enfants
Ayguebelle	345 enfants
Maternelle	300 enfants ?
Moulin de la jalousie	155 enfants ?

Donc des prévisions normales seraient de 100 enfants scolarisés, des prévisions très prudentes, en doublant le nombre d'enfants iraient à 200 enfants.

Le CLSH actuel accueille habituellement lors des mercredis libérés 60 à 80 enfants et une centaine lors des autres mercredis. Il peut accueillir jusqu'à 120-130 enfants.

La municipalité et la CAM prévoit l'ouverture d'un deuxième CLSH équivalent à l'actuel qui sera situé au Gazailla. Ce CLSH prévoit d'utiliser les locaux suivants CLAE Gazailla, salle de motricité Gazailla et avec la possibilité d'utiliser les locaux du CLAE Ayguebelle. L'utilisation du Préfabriqué double libéré au Gazailla dépend de la décision du conseil général de le laisser en place ou non (décision à la rentrée).

Cela porterait l'offre à 230 places, et couvrirait les besoins, sur la base des statistiques présentées.

Un CLSH serait plus destiné aux enfants de maternelle et l'autre à l'élémentaire. Les enfants les plus jeunes de l'élémentaire pourraient être basculés sur le Petit Prince en cas de débordement.

La restauration sera regroupée sur un seul site (Petit Prince), les deux sites seront ouverts au delà de 200 enfants.

Rappel du fonctionnement :

7h30 = 9h	accueil
9h = 12h	activités
12h à 12h15	sortie / accueil
12h15 à 13h15	repas
13h15 ou 13h30	sortie / accueil
13h30 = 17h	activités
17h = 18h30	sortie

Facturation : ½ journée sans repas = ½ journée, sinon 1 journée complète

Pas de pré-inscriptions.

Fonctionnement du soutien en liaison avec le CLSH

Le planning et le fonctionnement du soutien doit être défini par les conseils des maîtres durant le mois de septembre. Début probable fin septembre / début octobre. Ce ne sera probablement pas tous les mercredi (25 ?), sur des séances de 2 ou 3 heures.

Il sera nécessaire de mettre en place une coordination entre les enseignants la municipalité, la CAM et les parents d'élèves pour qu'une organisation soit prête à la fin du mois de septembre. La municipalité organisera des réunions de travail entre tous ces acteurs dès la deuxième semaine de l'année scolaire. Des conseils d'écoles exceptionnels fin septembre pourraient entériner ces fonctionnements.

Le bureau communautaire (ensemble des vice présidents de la CAM) n'officialisera pas une liaison CLSH-soutien sur l'ensemble de la CAM. Cependant une « exception culturelle » à Saint Lys pourrait exister, due à la spécificité de la proximité entre les écoles et les centres CLSH.

Sur la base des statistiques fournies par M.Labatut (10% des enfants scolarisés)

Les textes prévoient de 10 à 20 % d'enfants concernés, essentiellement en élémentaire.

Pour le CLSH sur 100 à 200 enfants, cela concernera de 10 à 40 enfants.

Pour le moulin de la jalousie, entre 10 et 20 enfants au CLSH, donc de 1 à 4 enfants en soutien.

Ces enfants pourraient être transportés dans le véhicule de la mairie ou la navette de la CAM.

La liaison entre le CLSH et le soutien « paraît techniquement » possible.

Cette organisation devra être discutée entre les différents acteurs, pour une solution à la fin du mois de septembre.

Transport (Conseil général)

Le conseil général ne prévoit pas de transport. Le conseil général fera l'économie de ce transport sur Saint Lys par rapport aux années précédentes.

Enquête de prévision CLSH

La municipalité va consulter tous les parents d'élèves par courrier sur leur intention d'utilisation du CLSH, courant juillet

La participation des parents à cette enquête est très importante pour prévoir les structures suffisantes pour l'accueil des enfants à la rentrée.

Sera rajouté sur ces courriers individualisés :

- Le rappel sur l'école fréquentée par les enfants à la rentrée (carte scolaire)
- Le fonctionnement du CLSH (horaire tarif, etc...)
- Que dès le premier mercredi de septembre (le lendemain de la rentrée) les enfants n'auront pas cours
- Le démarrage du soutien scolaire fin septembre – début octobre

Une information spécifique sera incluse dans le journal municipal de fin août.

Réunion d'information de rentrée dans les écoles

Il n'est pas prévu de réunion spécifique à la rentrée dans les écoles pour l'instant. Seule la réunion traditionnelle pour les CP du Gzailla est prévue. Les parents d'élèves souhaitent l'organisation de réunions de rentrée spécifiques sur toutes les écoles.

Feux d'artifices de la fête de Saint Lys

Le feu d'artifice aura bien lieu la veille de la rentrée.

Mme Lassalle adjointe

L'association des parents d'élèves